



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 3 AVRIL 2017

Liste des personnes présentes à L'AGE du 3 avril 2017.

ANDRAU Jean-Pierre, ASTOIN Annie, ASTOIN Gilbert, GALLI Annie, GALLI Maxcime, MORRONI Claudine, QUINCHON Dominique, ROIG Henry.

Par courrier aux adhérents en date du 10 mars 2017, le Président a convoqué la présente Assemblée Générale extraordinaire en date du 3 avril 2017 à 15h30 dans les locaux du siège social de l'association sis impasse Lavoisier, quartier les Fourches, 83 160 LA VALETTE DU VAR.

Le Président ouvre la séance à 15h40.

La convocation portait sur la modification de la première phase de l'alinéa 1 de l'article S12 des statuts portant sur le conseil d'administration.

Il indique qu'au moment de son ouverture le nombre d'adhérents adultes à jour de leur cotisation est de 39.

Il précise que le quorum à atteindre est de 13. Il informe l'assemblée générale que 2 pouvoirs qui lui ont été adressés sont valables.

Il arrête le nombre de votant à 10 : 8 personnes présentes et deux pouvoirs valables.

A l'article S24 des statuts de l'ADPEP 83, il est indiqué que l'AGE ne peut valablement délibérer que si le tiers au moins des membres ayant voix délibérative est présent ou représenté.

Il convient donc que le nombre de 13 adhérents présents ou représentés soit atteint pour que l'assemblée puisse délibérer valablement.

Ce nombre n'étant pas atteint, la prochaine AGE est prévue le 26 avril 2017 à partir de 9 h 30 à la Salle du Camp Romain, Boulevard de Coua de Can, 83 550 VIDAUBAN, conformément aux statuts elle pourra valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Le Président lève la séance à 15H 50.

Le Président des PEP 83
M. Dominique QUINCHON

Le secrétaire Général
M. Jean-Pierre ANDRAU